Interface recettes

Spécifications techniques

Gfi-PEP Version GBCP

Date : 01/10/2020

Version du document : 1.8

Version Produit : 1.3.0

Référence : PRO PEP – Interface recettes.doc

Inetum est certifié ISO 9001:2015 pour ses activités de :

Conception, réalisation et intégration de systèmes informatiques | Maintenance de systèmes informatiques (TMA)
Management de systèmes (infrastructure services) | Édition et distribution de progiciels. Pres-tations associées (conseil et services)
Intégration d'erp, plm et digitale.

Liste des sites certifiés mentionnés au certificat N° 1998/9244.23

Sommaire

1. Introduction ____ 4
 1.1. Objectifs ____ 4
 1.2. Documents de référence ____ 4
 1.3. Limites de l'étude ____ 4
 1.4. Points en suspens ____ 4
2. Généralités ____ 5
 2.1. Règles de Gestion. ____ 5
3. PRESENTATION DU FICHIER INTERFACE ____ 6
4. ANALYSE DETAILLEE DE L'INTERFACE ____ 15
 4.1. Généralités / Rappels ____ 15
 4.2. Prise en Compte du fichier interface. ____ 15
 1.1 Prise en Compte des propositions sous GFI-PEP ____ 17

Fiche de suivi du document

Version	Date	Auteur	Objet
1.0	25/11/2017	FBU	Création du document
1.1	23/12/2017		Ajout ligne Pièce jointe
1.2	09/09/2018		Ajout champ chorus + passage à 1000 caractères
1.3	15/07/2019		Ajout champs complémentaires
1.4	13/09/2019		Ajout champ TVA 3 et 4 et référence externe titre réduit
1.5	23/09/2019		Correction format paragraphe 3 page 10
1.6	06/12/2019		Correction taille champ EJ_CLI_CP paragraphe 3 page 13
1.7	17/02/2020		Filtre compte ou code TVA pour champs TVA 2,3 et 4
1.8	01/10/2020		Charte Inetum

1. Introduction

1.1. Objectifs

Ce document a pour objectif de décrire l'ensemble des traitements permettant la mise en œuvre des différents programmes intervenant dans la chaîne de récupération des données financières pour l'intégration des pièces budgétaires dans Gfi-PEP.

Cette interface devra permettre l'import des liquidations et/ou de réductions de recette dans la comptabilité budgétaire de Gfi-PEP.

Le fichier de base pour ce traitement est le fichier d'exportation issu du progiciel externe.

A partir de cet export le futur traitement devra le lire, le contrôler puis insérer les données correspondantes dans la table d'interface.

Données qui seront interprétées pour créer des pré-OR ou des OR validés.

1.2. Documents de référence

- Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 : nouveau cadre budgétaire et comptable
- Version 3.1 du DPG
- PRO WM9 DCG GBCP.docx

1.3. Limites de l'étude

Néant

1.4. Points en suspens

Néant

2. Généralités

2.1. Règles de Gestion.

Un pré-titre (liquidation) de recettes, identifié par un numéro provisoire (numéro de liquidation) est composé d'une ou plusieurs lignes passées sur des comptes de la nomenclature budgétaire.

A chaque ligne peut être rattaché 0 ou plusieurs lignes de TVA passées sur un compte de TVA de la nomenclature comptable.

L'ensemble (Ligne de Titre + Ligne(s) de TVA) est équilibré sur une ou plusieurs lignes de contrepartie passées sur un compte de tiers de la nomenclature comptable.

En liquidation, un titre est saisi dans un groupe (ou lot). Lors de l'émission du titre, il est numéroté de façon définitive et rattaché à un bordereau.

Les règles de gestion des réductions de recettes sont identiques et les tables utilisées sont les mêmes. Une réduction est simplement « typée » différemment et fait référence à un titre de recettes.

L'interface « Titres/Réductions de Recettes » doit permettre la génération de « pré-titres / pré-réductions » de recettes.

Cette interface gère les clients. En effet, si le client référencé dans une ligne de recette du fichier n'existe pas. Il sera créé automatiquement suivant les informations fournies dans le fichier interface. S'il existe, il sera mis à jour avec pour l'adresse et le RIB, l'insertion d'un nouvel enregistrement dans la limite des 5.

3. PRESENTATION DU FICHIER INTERFACE

Dans un fichier « Interface Titres de Recettes », on trouve des enregistrements de 5 types différents :

- 'I': Ligne d'imputation.
- 'V': Ligne Ventilation analytique
- 'D': Ligne du client
- 'B': Ligne domiciliation Bancaire du client
- 'P' : Ligne Pièce Jointe

Légende :

La colonne « Colonne » correspond au nom du champ de la table interface.

La colonne « Id » permet d'identifier le type de ligne :

- E pour entête (informations communes et répétées sur toutes les lignes)
- L pour ligne (informations distinctes par ligne).

La colonne « Type » correspond au format des données :

TXT(n): Alphanumérique d'une longueur de « n »

DATE: A fournir sous le Format « AAAAMMJJ »

N(n.m): Numérique d'une longueur de « n » dont « m » après la virgule

(pas de séparateur de décimale)

ex: N5.2 ==> Format: Sxxxxx

(S=Signe (facultatif) ==> 6 caractères)

15022 pour 150,22

-15022 pour –150,22

N(n): Numérique d'une longueur de « n » sans décimale non signé

La justification des champs doit être :

- pour les alphanumériques cadrés à gauche avec des blancs
- pour les numériques cadrés à droite avec des zéros

Les caractères admis sont :

Les chiffres, les lettres minuscules et majuscules

Ainsi que les caractères : * - + . /\ () et l'espace (20 en ASCII)

La colonne « Stat » correspond au statut des données :

O : Obligatoire

D : Dépendant. La condition de la présence de la donnée est dépendante du contenu d'une autre colonne.

N : Non utilisé. Ces zones doivent toujours être à blanc

Vide et ligne en Italique : Facultatif

La colonne « Lgr » contient la longueur en nombre de caractères de chacune des données.

La colonne « Cum » contient la position champ courant cumulée avec tous les champs précédents.

Aucun caractère de fin d'enregistrement ou fin de fichier. Attention si le fichier contient pour chaque enregistrement un retour chariot et saut de ligne (chr(13) & chr(10)), le fichier sera automatiquement modifié afin de les supprimer. Le fichier doit être un fichier au format **Windows encodé ANSI**.

Remarque : un fichier au format csv pour être fourni (champs séparés par un point-virgule et séparateur d'enregistrement).

Dans ce cas, la longueur du champ correspond à la longueur max. Le nom du fichier sera <nomfichier>.csv

Un fichier au format txt pour être fourni (pas de séparateur de champs mais un retour chariot et saut de ligne (chr(13) & chr(10)), entre chaque enregistrement). Dans ce cas, la longueur du champ correspond à la longueur max. Le nom du fichier sera <nomfichier>.txt

➢ Ligne d'Imputation : E-TT-TYP = 'I'

Num	Colonne	ID	Type	Intitulés	Stat	Lgr	Cum
1	E_TT_TYP	E	TXT1	'I'	O	1	1
2	COD_APP	E	TXT2	Code application		2	3
3	LIC_COL	E	TXT10	Code établissement		10	13
4	LIC_BUD	E	TXT10	Code Budget		10	23
5	LIB_EXE	E	TXT4	Exercice		4	27
6	TYP_PIE	E	TXT1	Type de la Pièce ('T'itre / 'R'éduction)	O	1	28
7	NUM_ENR	E	N10	Numéro de Liquidation	O	10	38
8	DAT_ENR	E	DATE	Date de liquidation	O	8	46
9	IDF_STA	E	TXT1	Statut de la pièce ('S', 'M','V','R')	O	1	47
10	NUM_DEF	E	N10	Numéro de pièce Définitif	D	10	57
11	NUM_BOR	E	N10	Numéro Bordereau		10	67
12	DAT_EMI	E	DATE	Date Emission	D	8	75
13	LIC_TIER	E	TXT10	Libellé court du Tiers	O	10	85
14	LIB	E	TXT60	Objet de la Pièce	O	60	145
15	NBR-PJ	E	N3	Nombre de Pièces Jointes		3	148
16	COD_REGPT	E	TXT10	Code de Regroupement des Pièces		10	158
17	LIB_REF_EXT	E	TXT40	Référence externe (ex N° facture)		40	198
18	IDF_LIG	L	N10	Numéro d'Ordre Lignes de Pièces	O	10	208
19	LIL	L	TXT60	Objet de la ligne de Pièce		60	268
20	NUM_CPT_IMP	L	TXT20	Nature de recette budgétaire	O	20	288
21	LIC_ORI	L	TXT20	Code origine		20	308
22	LIC_SER	L	TXT20	Code service		20	328
23	MNT_HT	L	N14.2	Montant Hors Taxe Ligne de Pièce	O	15	343
24	COD_TVA	L	TXT10	Code de TVA Ligne de Pièce		10	353
25	MNT_TVA	L	N14.2	Montant TVA Ligne de Pièce		15	368
26	TAUX-TVA	L	N4.2	Taux TVA Ligne de Pièce		5	373
27	G_CG_CPT_TVA	L	TXT15	Compte de TVA		15	388
28	LIC_RUB	L	TXT20	Code rubrique	D	20	408
29	G_CG_CTP	L	TXT15	Compte comptable	D	15	423
30	G_CG_CPT_CTP	L	TXT15	Compte Contrepartie (client)	D	15	438
31	DAT_ECH	E	DATE	Date échéance		8	446
32	MNT_TTC	L	N14.2	Montant TTC de la ligne		15	461
33	NUM_PROG	L	TXT11	Numéro de programme		11	472
34	NUM_OPE	L	TXT11	Numéro d'opération		11	483
35	NUM_CONV	L	TXT10	Référence convention		10	493
36	NUM_TIT_RED	E	N10	Numéro du Titre Réduit / OR d'avance		10	503
37	NUM_LIG_TIT_RED	L	TXT10	Numéro de la ligne Titre Réduit / OR d'avance		10	513
38	PAR	E	TXT1	Produit à recevoir		1	514
39	GROUPE	E	TXT10	Groupe (lot)		10	524
40	NUM_ADR	E	N2	Numéro adresse		2	526

41	ITF_RES1		TXT10	Zone réservée		10	536
42	ITF_RES2		TXT10	Zone réservée		10	546
43	EJ_CHORUS	E	TXT50	N° EJ Chorus du client	N	50	596
44	SERVICE_CHORUS	E	TXT100	Service Chorus du client	N	100	696
45	MARCHE_CHORUS	E	TXT50	Marché Chorus du client	N	50	746
46	CADRE_CHORUS	E	TXT50	Cadre de la facture Chorus (Référentiel Chorus Pro)	N	50	796
47	TYP_REC	E	TXT2	HB (hors budget), AV (Avance), RA (Récupération d'avance), AT (Avance hors budget), RT (Récupération d'avance hors budget) vide par défaut		2	798
48	MNT_REC_AVA	E	N14.2	Montant de la récupération d'avance si OR de récupération d'avance ou Montant HT du produit constate d'avance		15	813
49	G_CG_CPT_TVA_2	L	TXT15	Compte 2 de TVA ou Code de TVA 2 Ligne (COD_TVA)		15	828
50	MNT_TVA_2	L	N14.2	Montant 2 de TVA		15	843
51	G_CG_CPT_TVA_3	L	TXT15	Compte 3 de TVA ou Code de TVA 3 Ligne		15	858
52	MNT_TVA_3	L	N14.2	Montant 3 de TVA		15	873
53	G_CG_CPT_TVA_4	L	TXT15	Compte 4 de TVA ou Code de TVA 4 Ligne		15	888
54	MNT_TVA_4	L	N14.2	Montant 4 de TVA		15	903
55	DAT_PCA_DEB	L	DATE	Date de début de la période PCA		8	911
56	DAT_PCA_FIN	L	DATE	Date de fin de la période PCA		8	919
57	LIC_PROC *	E	TXT15	Code processus		15	934
58	LIB_REF_EXT_RED	E	TXT40	Référence externe du Titre à Réduire (TYP_PIE = R)		40	974
59	FILLER		TXT	Non utilisée	N	26	1000

- ✓ IDF_STA (Statut de la pièce S ou M ou V) : Permet d'indiquer le statut de la pièce à intégrer

 S : une liquidation de recette est interfacée

 M : un titre de recette est interfacé dans ce cas les colonnes *NUM-DEF*, *NUM-BOR, DAT-EMI* seront obligatoires.

 V : un titre de recette validé dont la numérotation est réalisée par l'interface

 R : pour un titre de reprise

- ✓ LIC_TIER (Libellé court du tiers) Le libellé court du tiers de la fiche tiers

- ✓ IDF_LIG (Numéro d'Ordre Lignes de Pièces) : Ce numéro identifie le numéro de ligne d'une liquidation de recette (d'une facture) : compteur par NUM_ENR.

Pour une liquidation de recette mono ligne, il faut mettre 1.

Pour une liquidation multi lignes, ce numéro doit être incrémenté de 1 à N : N étant le nombre de lignes pour un même NUM_ENR. Pour toutes lignes de la même liquidation, les colonnes suivantes doivent être identiques : E-TT-TYP, TYP-PIE, NUM-ENR, DAT-ENR, IDF-STA, NUM-DEF, NUM-BOR, DAT-EMI, LIC-TIER, LIB, NBR-PJ

- ✓ Pour interfacer un OR hors budget, il faut mettre le champ TYP_REC à HB. La rubrique sera de type Autre.

Pour interfacer un OR d'avance, il faut mettre le champ TYP_REC à AV. La rubrique sera de type Autre.

Pour interfacer un OR de récupération d'avance, il faut mettre le champ TYP_REC à RA. L'OR d'avance (NUM_TIT_RED) et la ligne d'OR (NUM_LIG_TIT_RED) devront être renseignés (obligatoire). Le montant

de récupération d'avance peut être précisé (MNT_REC_AVA). Si ce dernier n'est pas renseigné, la récupération sera totale. La rubrique sera de type Recette.

- ✓ Si la rubrique n'est pas renseignée, les zones G_CG_CTP et G_CG_CTP_CPT devront être renseignées.
- ✓ Si le montant TTC n'est pas alimenté, il sera calculé HT + TVA + TVA_2 + TVA_3 + TVA_4
- ✓ Les 2 champs ITF_RES1 et ITF_RES2 peuvent être utilisés dans le cadre de traitements spécifiques en relation avec un COD_APP particuliers.
- ✓ Si les comptes de TVA 2,3 et 4 ne sont pas connus, il est possible de passer le code TVA à la place du compte. Il sera recherché dans un premier temps dans la table des compte TVA. Si ce dernier n'est pas trouvé, il sera recherché un code dans la table des codes TVA.
- ✓ Les informations concernant l'envoi à Chorus seront utilisées que si l'établissement gère ses échanges avec Chorus par l'intermédiaire de Gfi-CAB
- ✓ Si le groupe n'est pas connu, il sera lu par défaut dans la table des paramètres. Le groupe est obligatoire pour enregistrer un OR dans Gfi-PEP.
- ✓ Si l'établissement a mis en place une gestion de processus sur les OR et qu'aucun processus n'est renseigné, l'interface placera automatiquement le processus défini par défaut.

➢ Ligne Analytique : E-TT-TYP = 'V' non obligatoire

Num	Colonnes	Type	Intitulés	Stat	Lgr	Cum
1	E-TT-TYP	TXT1	'V'	O	1	1
2	TYP-PIE	TXT1	Type de la Pièce ('T'itre / 'R'éduction)	O	1	2
3	NUM-ENR	N10	Numéro de Liquidation	O	10	12
4	IDF-LIG	N10	Numéro d'Ordre Lignes de Pièce	O	10	22
5	LIC-TYP-VEN	TXT10	Axe Analytique	O	10	32
6	LIC-VEN	TXT20	Code Analytique	O	20	52
7	MNT_LIQ_VEN	N14.2	Montant ventilé	O	15	67
8	FILLER	TXT359	Non utilisé	N	933	1000

Les colonnes 1,2,3 et 4 permettent d'identifier et de faire le lien avec la ligne de la liquidation de recette.

Attention suivant le paramétrage de GFI-PEP, l'analytique sur les OR peut être obligatoire :

- Obligatoire sur un ou plusieurs axes
- Ventilation à 100 %

➢ Ligne Client : E-TT-TYP = 'D' non obligatoire

Num	Colonnes	Type	Intitulés	Stat	Lgr	Cum
1	E-TT-TYP	TXT1	'D'	O	1	1
2	TYP-PIE	TXT1	Type de la Pièce ('T'itre / 'R'éduction)	O	1	2
3	NUM-ENR	N10	Numéro de Liquidation	O	10	12

4	LIB_NOM_TIER	TXT30	Nom du tiers	O	30	42
5	LIB_PRE_TIER	TXT30	Prénom du tiers		30	72
6	LIB_ENS_TIER	TXT30	Enseigne commerciale		30	102
7	COD_SIRN_TIER	TXT9	Numéro SIREN		9	111
8	COD_SIRT_TIER	TXT5	Numéro SIRET		5	116
9	LIB_QUA_TIER	TXT5	Qualite du tiers		5	121
10	IND_COM_TIER	TXT1	Compensé		1	122
11	LIB_ADR1_ADT	TXT30	Adresse		30	152
12	LIB_ADR2_ADT	TXT30	Compléments adresse 1		30	182
13	LIB_ADR3_ADT	TXT30	Compléments adresse 2		30	212
14	COD_POS_ADT	N	Code postal		5	217
15	LIB_BDIS_ADT	TXT30	Bureau distributeur		30	247
16	NUM_TEL_ADT	TXT15	Téléphone		15	262
17	NUM_TLC_ADT	TXT15	Télécopie		15	277
18	LIC_PAYS	TXT12	Pays (cf Règle 1)		12	289
19	IDF_TYP_ADR	TXT10	Type d'adresse		10	299
20	COD_CLI_TIER	TXT10	Référence externe client		10	309
21	LIB_ REF2_TIER	TXT10	Réf Libre 2		10	319
22	COD_TVA_TIER	TXT15	Code TVA Intra communautaire		15	334
23	ADR_EMAIL	TXT100	Adresse Mail		100	434
24	ADR_SITEW	TXT100	Adresse internet		100	534
25	IDF_CP	TXT100	Identifiant Chorus		100	634
26	REC_CP	TXT1	Gestion des factures client		1	635
27	OBL_REC_CP	TXT1	Champ obligatoire en recette		1	636
28	EJ_CLI_CP	TXT50	N° EJ client		50	686
29	SER_CLI_CP	TXT100	Code service chorus		100	786
30	FILLER	TXT	Non utilisé	N	214	1000

Règle 1 :

Référence du pays par défaut : France

Si la zone est valorisée, le pays doit exister dans la table des pays. Par défaut, il est recherché le libellé du pays (exemple : France) si ce dernier n'existe pas il est recherché sur le code pays (ISO) (exemple FR)

Type d'adresse par défaut : Principale

Le champ Identifiant Chorus est le SIRET de l'établissement public.

Le champ « Gestion/fact client. » peut prendre deux valeurs possibles selon le mode de gestion des factures à destination de ce client

Valeur	Gestion/fact client.
1	Obligatoire via CP
2	Manuel

Le champ « Champs oblig / recette. » peut prendre quatre valeurs selon les données à préciser pour les ordres à recouvrer à destination du client :

- Aucune obligation : les EJ et services n'ont pas d'obligation à être renseignés pour ce client
- EJ obligatoire : le champ EJ devra être saisi pour les OR sur ce client. Un contrôle en ce sens sera effectué par Gfi-PEP lors de l'enregistrement de la liquidation et/ou facture client.
- Service obligatoire : le champ service devra être saisi pour les OR sur ce client. Un contrôle en ce sens sera effectué par Gfi-PEP lors de l'enregistrement de la liquidation et/ou facture client.
- EJ et service obligatoire : les champs EJ et service devront être saisis pour les OR sur ce client. Un contrôle en ce sens sera effectué par Gfi-PEP lors de l'enregistrement de la liquidation et/ou facture client.

Valeur	Champs oblig / recette
1	Pas d'obligation
2	Service obligatoire
3	EJ obligatoire
4	Service et EJ obligatoires

Ligne Client: E-TT-TYP = 'C' non obligatoire (conservé pour compatibilité des clients voir annexe 2)

- Ligne domiciliation Bancaire : E-TT-TYP = 'B' non obligatoire

Num	Colonnes	Type	Intitulés	Stat	Lgr	Cum
1	E-TT-TYP	TXT1	'B'	O	1	1
2	TYP-PIE	TXT1	Type de la Pièce ('T'itre / 'R'éduction)	O	1	2
3	NUM-ENR	N10	Numéro de Liquidation	O	10	12
4	LIC-TIER	TXT10	Libellé court du Tiers	O	10	22
5	C_MR_COD	TXT2	Mode d'encaissement		2	24
6	*IBAN*	*TXT34*	*Voir détail IBAN*	*D*	*34*	*58*
7	COD_BIC	TXT11	Code BIC : Obligatoire si mode de règlement SEPA	D	11	69
8	LIB_BAN_RIB	TXT25	Libelle banque	D	25	94
9	LIB_BEN_RIB	TXT32	Référence du bénéficiaire	D	32	126
10	IND_APR_RIB	TXT1	Prélèvement	D	1	127
11	Filler	TXT	Non utilisé	N	873	1000

Le mode d'encaissement sera saisi dans la comptabilité générale pour l'agence comptable concernée. Pour un mode par prélèvement, les données du RIB seront obligatoires.

Description du IBAN

Cette zone doit être renseignée, si un mode de règlement est renseigné sur le tiers et si ce dernier nécessite un RIB.

Elle devient obligatoire pour un mode de règlement de type SEPA.

Code pays	*A*	*2*	*46*	*FR*
Clé	*N*	*2*	*48*	*Peut être vide si mode de règlement différent de SEPA*
Code banque	*N*	*5*	*53*	

Code guichet	*N*	*5*	*58*	
Numéro de compte	*A*	*11*	*69*	
Clé Rib	*N*	*2*	*71*	
Zone vide	*A*	*7*	*78*	*Blanc*

Ligne RIB Client: E-TT-TYP = 'R' non obligatoire (conservé pour compatibilité des clients voir annexe 2)

- Ligne Libellé Pièces justificatives : E-TT-TYP = 'O' non obligatoire

Num	Colonnes	Type	Intitulés	Stat	Lgr	Cum
1	E-TT-TYP	TXT1	'O'	O	1	1
2	TYP-PIE	TXT1	Type de la Pièce ('T'itre / 'R'éduction)	O	1	2
3	NUM-ENR	N10	Numéro de Liquidation	O	10	12
4	OBS_TIT	TXT240	Libellé Pièces justificatives		240	252
5	Filler	TXT	Non utilisé	N	748	1000

- Ligne Pièce Jointe : E-TT-TYP = 'P'

Cette méthode permet d'ajouter une pièce jointe sur la recette.

Cette ligne n'est pas obligatoire dans ce cas il n'y aura pas de ligne de type 'P' dans le fichier.

Sur une recette plusieurs fichiers peuvent être attachés, dans ce cas il y aura plusieurs lignes 'P' pour la même recette : une par fichier.

Num	Colonnes	Type	Intitulés	Stat	Lgr	Cum
1	E-TT-TYP	TXT1	'P'	O	1	1
2	TYP-PIE	TXT1	Type de la Pièce ('T'itre / 'R'éduction)	O	1	2
3	NUM-ENR	N10	Numéro de Liquidation	O	10	12
4	NOM_FIC	TXT200	Nom du fichier	O	200	212
5	DEL_FIC	TXT1	Suppression du fichier (Oui/Non)	N	1	213
6	Libre1	TXT	Métadonnée spécifique	N	50	263
7	Libre2	TXT	Métadonnée spécifique	N	50	313
8	Libre3	TXT	Métadonnée spécifique	N	50	363
9	Chorus	TXT1	Métadonnée lien Chorus (Oui/Non)	N	1	364
10	PièceJustif	TXT1	Métadonnée définissant une pièce justificative (Oui/Non)	N	1	365
11	IDF_UTIL	TXT20	Utilisateur à l'origine du mouvement	N	20	385
12	NUM_TIT	TXT11	Numéro du TIT : Doit être renseigné si NUM_ENR et REF_EXT sont vides	D	11	396
13	EXE_TIT	TXT4	Exercice du TIT : Doit être renseigné si NUM_ENR et REF_EXT sont vides	D	4	400
14	REF_EXT	TXT40	Référence externe du TIT : Doit être renseigné si NUM_ENR et NUM_TIT sont vides	D	40	440
15	*FILLER*	TXT	*Non utilisé*	*N*	*560*	*1000*

- ✓ Dans la zone NOM_FIC, il doit être renseigné le nom du fichier devant être associé dans la GED. Le nom du fichier doit être complet afin de l'identifier : extension et chemin si ce dernier n'est pas dans le même répertoire.

La pièce jointe est déposée directement dans la GED liée à Gfi-PEP. Il n'y aura pas de traitement sur le fichier une simple copie

Si un fichier avec le même nom existe sur la pièce, le dépôt ne sera pas possible.

- ✓ Si la zone DEL_FIC est à Oui, le fichier source sera supprimer si le dépôt dans la GED s'est correctement réalisé.

- ✓ L'interface permet d'ajouter des PJ sur les OR déjà enregistrés dans la base PEP. Pour cela il sera nécessaire de renseigner les champs NUM_DP et EXE_DP ou REF_EXT.
 Dans ce cas, il n'y aura pas d'enregistrement de type I pour la pièce.

4. ANALYSE DETAILLEE DE L'INTERFACE

4.1. Généralités / Rappels

Remarque préliminaire: dans la suite des traitements, le terme « pièce » désigne un « Titre » ou une « réduction ».

Le fichier de données Interface doit se trouver dans le répertoire 'Interface'. Son nom est libre (saisi par l'utilisateur) mais son extension est obligatoirement « .dat ».

L'insertion des pièces sous GFI-PEP est propre à la structure de connexion. Chaque pièce insérée sous GFI-PEP est effacée des tables interfaces.

4.2. Prise en Compte du fichier interface.

Une fois le formatage du fichier effectué, le fichier est lu et transféré dans les « tables interfaces ».

Cela permet de:

- lire le fichier interface
- de contrôler la cohérence des zones « clés » (voir ci-après)
- de constituer un rapport d'exécution: 'Interface'/nom_fichier.log
- de constituer un fichier anomalie: 'Interface'/nom_fichier.ano
 Il sera de structure identique au fichier interface et qui contiendra les enregistrements « erronés » du fichier interface d'entrée.

Le fichier interface « Titres de Recettes » est constitué de 5 types d'enregistrement distincts :

- 'I': Ligne d'imputation
- 'A': Ligne Ventilation Analytique
- 'D': Ligne client
- 'B': Ligne RIB du client
- 'P' : Ligne pièce jointe

L'algorithme consiste donc en:

- Ouverture du fichier interface en mode « LECTURE »
- Ouverture du fichier anomalie en mode « ECRITURE »
- Ouverture du rapport d'exécution en mode « ECRITURE ».
- Pour chaque enregistrement du fichier interface:

- Lecture du premier caractère d'identification du type d'enregistrement: « data_typ ».
- Découpage de l'enregistrement en zones élémentaires: stockage des données lues dans des variables correspondant à la table interface réceptrice.
- Contrôle « primaire » des zones « clés »
- Insertion de l'enregistrement dans la table interface correspondante.

Les contrôles effectués sont les suivants:

- Contrôle des zones obligatoires:
 - Type de la Ligne et de Pièce E-TT-TYP, TYP-PIE
 - Identification Pièce: NUM-ENR, IDF-LIG
 - Statut de la pièce IDF-STA pour Type Enreg. I
 - Code Client LIC-TIER pour Type Enreg. I
 - Imputation et Montant: NUM-CPT-IMP, MNT-HT pour Type Enreg. I
 - Axe et Code analytique LIC-TYP-VEN, LIC-VEN pour Type Enreg. V ou A
- Contrôle des Formats des Zones:
 - Nb Pièces Jointes numériques: NBR-PJ pour Type Enreg. I
 - Montants Numériques: pour chaque enregistrement
 - Dates au format AAAAMMDD: pour chaque enregistrement

A chacun des types précédents correspond une table interface donnée:

- 'I': Ligne d'imputation table: FRITFTIT
- 'V' ou 'A': Ligne Analytique table: FRITFANA
- 'D' et 'B': Client table : FITFTIER

Remarque :

La structure des tables interfaces est identique à la structure des lignes d'enregistrements. On y ajoutera uniquement la référence à la structure de connexion (IDF-EXE).

Chaque enregistrement est donc lu, contrôlé et inséré dans la table correspondante.

Une pièce est constituée d'un ensemble d'enregistrements de types I, V, D et B. Chaque enregistrement est contrôlé dès sa lecture. A ce stade, on ne peut pas avoir de vision globale de la pièce. C'est pour cette raison que l'insertion dans les tables interfaces n'est réellement effectuée que si tous les enregistrements du fichier interface sont corrects (par rapport aux contrôles précités).

Les contrôles plus poussés sont quant à eux exécutés lors de la prise en compte sous GFI-PEP des propositions depuis les tables interfaces.

Le rapport d'exécution n'a véritablement d'intérêts que lorsque le traitement s'est terminé « avec ERREUR(S) ». Il faut alors consulter le rapport, déterminer la (ou les) cause(s) de rejet du fichier, regénérer un fichier interface et recommencer le traitement.

Les causes de « non lecture » sont les suivantes:

- Erreurs générales non liées au fichier interface:
 - Erreur de connexion à la base
 - Erreur d'écriture des fichiers (droits d'accès au répertoire, ...)
 - Erreur de Base (Création de doublons, ...)
 - Erreur Ecriture du rapport (droits d'accès au répertoire, ...)
- Erreurs générales liées au fichier interface:
 - Erreur de Lecture du fichier (Type d'enregistrement erroné, ...)
 - Fichier Interface Vide
- Anomalies ponctuelles liées au fichier interface:
 - zones obligatoires non renseignées (exercice, éléments de structure, identifiant de la proposition, identifiant de la ligne de proposition, imputation budgétaire, montant, code analytique et montant le cas échéant)
 - format des zones (montant et nombre de pièces jointes en numérique, dates)

1.1 Prise en Compte des propositions sous GFI-PEP

Seul un accès « Service Gestionnaire » est autorisé.

L'interface est prévue pour fonctionner en mode « Tout ou Rien » (insertion sous GFI-PEP que si toutes les propositions sont correctes).

Le fonctionnement consiste en:

- Contrôle des propositions: détermination des erreurs bloquantes (BL: impossibilité de prendre en compte les propositions) et des erreurs non bloquantes
- Mise à Jour éventuelle des données des tables interfaces en cas de d'erreurs non bloquantes (NB: si possible)
- Saisie d'un groupe (lot) d'accueil et insertion des propositions

L'apparition d'une erreur bloquante interdit la prise en compte des propositions sous GFI-PEP. Dans ce cas, l'effacement des tables interfaces est nécessaire pour re-génération d'un nouveau fichier interface. Il est cependant demandé à l'Utilisateur, à la sortie de la transaction, s'il désire effacer les tables Interfaces. Dans certains cas, il peut s'avérer utile de ne pas le faire et de modifier directement les données dans les tables interfaces.

C'est également pour cette raison que la ligne de menu « Effacement des tables Interfaces » a été programmée.

L'algorithme retenu est le suivant:

- Lecture et Contrôle des « différents corps de propositions » de la table interface: FRITFTIT. Un corps est constitué des informations suivantes: Numéros proposition et numéros définitifs, Statut, Code Client, Libellé de Proposition, Date d'émission, Libellés, Code de regroupement et Nombre de Pièces Jointes
 - Pour chaque proposition, Lecture et Contrôle des Lignes de Propositions. Une Ligne est constituée des éléments suivants: Numéro Ligne, Imputation, Montant HT, 3 ensembles

de zones de TVA (Compte et Montant), Compte de contrepartie et Numéro de Titre réduit (pour réduction de recettes).

- Pour chaque proposition, Lecture et Contrôle des Lignes Analytique. Une Ligne Analytique est constituée des éléments suivants : Axe, Code et montant ventilation analytique.
- Pour chaque proposition, Lecture et Contrôle de la ligne client. Une Ligne client est constituée des éléments suivants : Axe, Code et montant ventilation analytique.

Remarques :

- Les éléments lus sont intégrés dans la structure de connexion.

Légende dans les contrôles suivants:

- (NB) : Erreur Non Bloquante
- (BL) : Erreur Bloquante
- (MAJ) : Erreur Non Bloquante Mise à Jour dans les tables interfaces
 La mise à jour permet d'être certain, lors de l'insertion réelle sous GFI-PEP que les données lues sont correctes

Erreurs du Corps du Titre:

- Type de Pièce (TYP-PIE) (BL)
 - Non renseigné ou Différent de 'T' et 'B'
- Numéro de la proposition (NUM-ENR) (BL)
 - Non Renseigné ou Format Non Numérique
- Date de liquidation (DAT-ENR) (BL)
 - Non Renseignée ou Format erroné (YYYMMAAA)
- Statut de la pièce (IDF-STA) (BL)
 - Non renseigné ou Différent de 'S' et 'M'
- Si IDF-STA = 'M' : Référence Titre (NUM-DEF, NUM-BOR, DAT-EMI) (BL)
 - NUM-DEF : non renseigné ou non numérique
 - NUM-BOR : non renseigné ou non numérique
 - DAT-EMI : Non Renseignée ou Format erroné (YYYMMAAA)
- Code Client (LIC-TIER) (BL)
 - Non renseigné ou inexistant
- Libellés: (NB)
 - Non renseignés
- Code Regroupement (COD-REGPT) : (NB)
 - Si renseigné, différent de 'C'(Client)

Erreurs des Lignes de Titre:

- Identifiant de la Ligne de proposition (IDF-LIG) (BL)
 - Non renseigné ou Format Non Numérique
- ligne Budgétaire (NUM-CPT-IMP) (BL)
 - Imputation non renseignée
- Montant HT (MNT-HT): (BL)
 - Non renseigné ou Inférieur ou égal à 0
- Contrôle TVA (les 2 zones doivent être renseignées ou aucune):
 - Compte non renseigné (NB)
 (MAJ avec '**********')

 - Montant TVA (MNT-TVA-i) non renseigné ou inférieur à 0 (BL)
- Compte de Contrepartie (G-CG-CPT-CTP) :
 - Compte non renseigné (NB) (MAJ avec '*********')
- Titre réduit (TYP-PIE='R') :
 - TYP-TIT-RED non renseigné (NB) (MAJ avec E)
 - NUM-TIT-RED non renseigné (BL)

Par le biais des Mises à jour des Erreurs non bloquantes (si possible), lors de l'insertion des propositions sous GFI-PEP, on est certain de la validité des données lues.